

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom commercial : JM PMMA Textured Top Coat

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108  
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue  
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Liquides inflammables : Catégorie 2

Irritation de la peau : Catégorie 2

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Appareil respiratoire)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H360D Peut nuire au fœtus.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

**Entreposage:**

## JM PMMA Textured Top Coat

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

| Nom Chimique              | No. CAS    | Concentration (%) |
|---------------------------|------------|-------------------|
| silice cristalline        | 14808-60-7 | >= 60 - <= 80     |
| méthacrylate de méthyle   | 80-62-6    | >= 10 - <= 30     |
| acrylate de 2-éthylhexyle | 103-11-7   | >= 5 - <= 10      |
| 1-méthyl-2-pyrrolidone    | 872-50-4   | >= 0.1 - < 1      |

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
- En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, obtenir une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.  
Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 5 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Protéger l'oeil intact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.  
Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, faites immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison.

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

|                                                            |                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés | : Provoque une irritation cutanée.<br>Peut provoquer une allergie cutanée.<br>Peut irriter les voies respiratoires.<br>Peut provoquer le cancer.<br>Peut nuire au fœtus. |
| Protection pour les secouristes                            | : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.                                               |

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyen d'extinction approprié                           | : Dioxyde de carbone (CO2)<br>Mousse<br>Poudre sèche<br>Eau pulvérisée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Moyens d'extinction inadéquats                         | : Jet d'eau à grand débit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air.<br>Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Produits de combustion dangereux                       | : oxydes de carbone                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Autres informations                                    | : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.<br>Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.<br>Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.<br>Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers     | : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

|                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection personnelle.<br>Assurer une ventilation adéquate.<br>Enlever toute source d'allumage.<br>Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.<br>Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.<br>Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.<br>En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.                                                      |
| Méthodes et matières pour le                                                | : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau                                                                                                                                                                                                                                                             |

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

confinement et le nettoyage

absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection  
contre l'incendie et  
l'explosion

: Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).  
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.  
Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.  
Ne pas mettre sous pression, souder, souder au plomb, percer ou polir les contenants.

Conseils pour une  
manipulation sans danger

: Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage  
sures

: Défense de fumer.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter

: Tenir à l'écart des agents oxydants et des matériaux fortement des acides alcalins.

Température d'entreposage  
recommandée

: 0 - 25 °C

Durée de l'entreposage

: 12 Months

D'autres informations sur la  
stabilité du stockage

: Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et frais.

## JM PMMA Textured Top Coat

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants              | No. CAS    | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base      |
|-------------------------|------------|------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------|
| silice cristalline      | 14808-60-7 | TWA (Fraction respirable)          | 0.025 mg/m3                                       | ACGIH     |
|                         |            | TWA (respirable)                   | 10 mg/m3 / %SiO <sub>2</sub> +2                   | OSHA      |
|                         |            | TWA (respirable)                   | 250 mppcf / %SiO <sub>2</sub> +5                  | OSHA      |
|                         |            | TWA (Poussière inhalable)          | 0.05 mg/m3                                        | NIOSH REL |
|                         |            | TWA (Poussière inhalable)          | 0.05 mg/m3                                        | OSHA      |
| méthacrylate de méthyle | 80-62-6    | TWA                                | 50 ppm                                            | ACGIH     |
|                         |            | STEL                               | 100 ppm                                           | ACGIH     |
|                         |            | TWA                                | 100 ppm<br>410 mg/m3                              | NIOSH REL |
|                         |            | TWA                                | 100 ppm<br>410 mg/m3                              | OSHA      |
| 1-méthyl-2-pyrrolidone  | 872-50-4   | TWA                                | 10 ppm                                            | US WEEL   |

#### Limite d'exposition biologique en milieu de travail

| Composants             | No. CAS  | Paramètres de contrôle           | Échantillon biologique | Temps d'échantillonnage                                                       | Concentration admissible | Base      |
|------------------------|----------|----------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------|
| 1-méthyl-2-pyrrolidone | 872-50-4 | 5-hydroxy-N-méthyl-2-pyrrolidone | Urine                  | Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition) | 100 mg/l                 | ACGIH BEI |

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser un système d'aération local et/ou général.  
Fournir un système de ventilation par aspiration au niveau du sol.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

|                                   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   |   | des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate. |
| Protection des mains              |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Matériau                          | : | Gants de protection                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Remarques                         | : | Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Protection des yeux               | : | Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.<br>Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Protection de la peau et du corps | : | Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon.<br>Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.<br>Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.                                                                                                                                                                                          |
| Mesures d'hygiène                 | : | A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.<br>Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.<br>Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.                                                                                                                                                                  |

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                                                       |   |                                           |
|-------------------------------------------------------|---|-------------------------------------------|
| Aspect                                                | : | liquide                                   |
| Couleur                                               | : | clair, incolore                           |
| Odeur                                                 | : | forte, de solvant                         |
| Seuil de l'odeur                                      | : | Donnée non disponible                     |
| pH                                                    | : | Donnée non disponible                     |
| Point de fusion/congélation                           | : | Donnée non disponible                     |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : | > 35 °C                                   |
| Point d'éclair                                        | : | 2 °C<br>Méthode: Vase clos Pensky-Martens |
| Taux d'évaporation                                    | : | Donnée non disponible                     |
| Inflammabilité (solide, gaz)                          | : | Donnée non disponible                     |
| Limite d'explosivité, supérieure                      | : | Donnée non disponible                     |
| Limite d'explosivité, inférieure                      | : | Donnée non disponible                     |
| Pression de vapeur                                    | : | Donnée non disponible                     |
| Densité de vapeur relative                            | : | > 1(Air = 1.0)                            |

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

|                                        |                         |
|----------------------------------------|-------------------------|
| Densité relative                       | : 1.64                  |
| Densité                                | : 1.64 g/cm3            |
| Solubilité                             |                         |
| Solubilité dans l'eau                  | : insoluble             |
| Solubilité dans d'autres solvants      | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammation        | : Donnée non disponible |
| Décomposition thermique                | : Donnée non disponible |
| Viscosité                              |                         |
| Viscosité, dynamique                   | : 1,500 mPa.s (20 °C)   |
| Viscosité, cinématique                 | : Donnée non disponible |

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité                           | : Éviter les températures au-dessus de 60 °C, la lumière du soleil directe et le contact avec des sources de chaleur.                                                                                                                                                                                                           |
| Stabilité chimique                   | : Stable dans des conditions normales.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.<br>Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.<br>La polymérisation est une réaction hautement exothermique et peut générer une chaleur suffisante pour provoquer la décomposition thermique et/ou la rupture des contenants. |
| Conditions à éviter                  | : Éviter les températures au-dessus de 60 °C, la lumière du soleil directe et le contact avec des sources de chaleur.                                                                                                                                                                                                           |
| Produits incompatibles               | : Oxydants forts<br>Acides forts et bases fortes<br>Agents réducteurs<br>composés halogénés                                                                                                                                                                                                                                     |
| Produits de décomposition dangereux  | : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme :<br>oxydes de carbone<br>oxydes d'azote<br>Hydrocarbures                                                                                                                                                                                  |

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Produit:**

|                               |                                                                                                        |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité aiguë par voie orale | : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg<br>Méthode: Méthode de calcul                        |
| Toxicité aiguë par inhalation | : Estimation de la toxicité aiguë : > 40 mg/l<br>Durée d'exposition: 4 h<br>Atmosphère d'essai: vapeur |



**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****silice cristalline:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 22,500 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**méthacrylate de méthyle:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 29.8 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

**acrylate de 2-éthylhexyle:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,435 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 1.19 mg/l  
Durée d'exposition: 8 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 7,522 mg/kg

**1-méthyl-2-pyrrolidone:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,150 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

**Corrosion et/ou irritation de la peau****Composants:****méthacrylate de méthyle:**

Résultat: Irritation de la peau

**Corrosion et/ou irritation de la peau****acrylate de 2-éthylhexyle:**

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

Espèce: Lapin  
Évaluation: Irritant pour la peau.  
Résultat: Irritant pour la peau.

**Corrosion et/ou irritation de la peau****1-méthyl-2-pyrrolidone:**

Espèce: Lapin  
Méthode: Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat: Irritation de la peau

**Lésion/irritation grave des yeux****Composants:****acrylate de 2-éthylhexyle:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Évaluation: Pas d'irritation des yeux

**Lésion/irritation grave des yeux****1-méthyl-2-pyrrolidone:**

Espèce: Lapin  
Résultat: irritant  
Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Composants:****méthacrylate de méthyle:**

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Résultat: A un effet sensibilisant.

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****acrylate de 2-éthylhexyle:**

Espèce: Souris  
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**IARC**

Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

silice cristalline

14808-60-7

Groupe 2B : Peut-être cancérogènes pour l'homme

acrylate de 2-éthylhexyle

103-11-7

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (29 CFR 1910 Subpart Z, Substances Toxiques et Dangereuses).

**NTP**

Connu pour être cancérogène pour l'homme

silice cristalline

14808-60-7

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

**Toxicité pour la reproduction****Composants:****1-méthyl-2-pyrrolidone:**

Toxicité pour la reproduction : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité,  
- Évaluation et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux

**STOT - exposition unique****Composants:****méthacrylate de méthyle:**

Voies d'exposition: Inhalation

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition unique****acrylate de 2-éthylhexyle:**

Évaluation: La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

**STOT - exposition unique****1-méthyl-2-pyrrolidone:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

**STOT - exposition répétée****Produit:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Autres informations****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****silice cristalline:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

**méthacrylate de méthyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)): > 79 mg/l

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: EPA OTS 797.1400

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 69 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum)): > 110 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**acrylate de 2-éthylhexyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1.81 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en semi-statique  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 1.71 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.136 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Type d'essai: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**Persistance et dégradabilité****Composants:****acrylate de 2-éthylhexyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 75 %  
Durée d'exposition: 15 d

**1-méthyl-2-pyrrolidone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****méthacrylate de méthyle:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.38 (20 °C)  
pH: 7

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

**acrylate de 2-éthylhexyle:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.64 (25 °C)  
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

**1-méthyl-2-pyrrolidone:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.46 (25 °C)

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I  
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'ozone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre  
USDOT: UN1263, Paint, 3, II  
TDG: UN1263, Paint, 3, II

LIMITED QUANTITY (QUANTITÉ LIMITÉE) si expédié dans des emballages intérieurs ne dépassant pas 5,0 L (1,3 gallons) de capacité nette, emballés dans un emballage extérieur solide.

Transport maritime  
IMDG: UN1263, Paint, 3, II (2 °C c.c.)

Transport aérien

## JM PMMA Textured Top Coat

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

IATA/ICAO: UN1263, Paint, 3, II

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Liste TSCA

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

#### EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

##### CERCLA Quantité à déclarer

| Composants              | No. CAS | RQ du constituant (lbs) | RQ du produit calculé (lbs) |
|-------------------------|---------|-------------------------|-----------------------------|
| méthacrylate de méthyle | 80-62-6 | 1000                    | *                           |

\*: La quantité à déclarer calculée dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

**SARA 311/312 Dangers** : Inflammables (gaz, aérosols, liquides ou solides)  
Corrosion cutanée ou irritation  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Cancérogénicité  
Toxicité pour la reproduction  
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique ou répétée)

**SARA 302** : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

**SARA 313** : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

méthacrylate de méthyle 80-62-6 10 - 30 %

#### Loi sur la qualité de l'air

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 12 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

méthacrylate de méthyle 80-62-6 10 - 30 %

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

méthacrylate de méthyle 80-62-6 10 - 30 %

**JM PMMA Textured Top Coat**

Version 1.2

Date de révision 06/03/2021

Date d'impression 06/03/2021

**Prop. 65 de la Californie**

**⚠️ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris silice cristalline, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, et 1-méthyl-2-pyrrolidone, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
- TSCA : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité avec une exemption de l'inventaire TSCA.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Date de révision : 06/03/2021

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.